

La recherche intervention : du terrain à la production de la connaissance

Research intervention: from the field to the production of knowledge

HAMMOUCH Najoua

Doctorante

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Maroc

Laboratoire de recherche et d'études en management, entrepreneuriat et finance (LAREMEF)

najoua.hammouch@usmba.ac.ma

NOURI Mehdi

Doctorant

Faculté d'économie et de gestion

Université Hassan Premier de Settat

Laboratoire de recherche en économie, gestion, management des affaires (LAREGMA)

m.nouri@uhp.ac.ma

LAURENT CAPPELLETTI

Professeur titulaire de la chaire Comptabilité et Contrôle de Gestion

Secrétaire du conseil scientifique et de l'Assemblée des chaires

Président du collège des chaires

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM, Paris), FRANCE

laurent.cappelletti@lecnam.net

MARGHICH Abdellatif

Professeur de l'enseignement supérieur

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah-Maroc

Laboratoire de recherche et d'études en management, entrepreneuriat et finance (LAREMEF)

abdellatif.marghich@usmba.ac.ma

Date de soumission : 12 /08/2021

Date d'acceptation : 30/08/2021

Pour citer cet article :

HAMMOUCH N. et Al. (2021) «La recherche intervention : du terrain à la production de la connaissance»,

Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 2 : Numéro 8» pp : 240 – 259.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Le présent article aborde la problématique de la création de savoirs au cours d'une recherche-intervention, et ce, dans un environnement marqué par l'apparition de diverses méthodologies en sciences de gestion. Il traite plus spécifiquement les questions suivantes : quelle place occupe la recherche-intervention vis-à-vis des autres recherches participatives comme la recherche-action ou la grounded theory ? Quels en sont les principes épistémologiques ? En quoi a-t-elle contribué à la production de savoirs en sciences de gestion ? Le présent travail se justifie par la rareté au Maroc, de travaux de recherches effectués suivant les règles d'une recherche-intervention.

Mots clés : épistémologie ; méthodologie ; recherche-intervention en sciences de gestion ; recherche action ; recherche collaborative.

Abstract

This article addresses the issue of knowledge creation during intervention research in an environment marked by the emergence of various methodologies in management sciences. More specifically, it addresses the following questions: What is the place of intervention research in relation to other participatory research methods such as action research or grounded theory? What are its epistemological principles? How has it contributed to the production of knowledge in management sciences? The present work is justified by the absence in Morocco of research conducted according to the rules of intervention research.

Keywords : epistemology; methodology; research-intervention in management science; research-action; participatory research.

Introduction

En sciences de gestion, plusieurs méthodologies de recherche se veulent être des approches de terrain. Celle la plus connue consiste à se servir d'une hypothèse externe, c'est-à-dire formulée hors de son terrain d'étude, comme preuve de scientificité. De ce point de vue, plusieurs choisissent de travailler avec des données « froides » telles que les informations déjà existantes, les rapports et les statistiques n'ayant pas de lien direct avec la réalité du terrain. Cette approche externe devient contestable à partir du moment où les chercheurs se concentrent sur des données « chaudes » ou plus précisément sur les difficultés et défis auxquels les entreprises font face au quotidien. Dans ce contexte, les sources d'informations tangibles se font généralement rares. Interagir avec le terrain devient de ce fait une nécessité qui se matérialise par des entretiens et quelques fois à travers des analyses. La majorité des ouvrages de méthodologies préconisent de rester neutre par rapport au terrain et recommandent aux observateurs de s'abstenir d'interagir avec les sujets qu'ils observent. A l'opposé, la recherche-intervention (David, 2012, Hatchuel, 1994) ou recherche participative (collaborative research) (Shani et al., 2007) est un genre d'interactions plus engagées sur le terrain, développé en France et à l'étranger. Contrairement aux autres approches et suivant la démarche anthropologique, la recherche-intervention repose sur une adhésion à l'organisation, afin d'y mener une intervention. Autrement dit, il s'agit d'une immersion au sein de l'entreprise dans le but de conduire ou d'occasionner une transformation de sa structure organisationnelle. Le concept d'intervention figure dans plusieurs approches qui ont été développées au sein de divers groupes de recherches. C'est le cas par exemple en anthropologie à travers les différents échanges sur une anthropologie appliquée [Bastide, 1971 ; Van Willigen, 1986], en recherche opérationnelle dès que les créateurs d'outils et de modèles ont porté de l'intérêt à leur adhésion au sein des institutions [Hatchuel, 1994a ; Landry, Banville et Oral, 1996 ; David, 1998b] ou en psychologie sociale à travers l'action research de Lewin [1951]. Recherche action diagnostique [Koenig, 1997], cooperative inquiry [Heron, 1971 ; Reason et Heron, 1986], science de l'aide à la décision [Roy, 1992], grounded theory methodology [Glaser et Strauss, 1967], techniques de structuration de problèmes [Rosenhead, 1989], recherche-intervention en sciences de gestion [Hatchuel et Molet, 1986 ; Hatchuel, 1994b], recherche « ingéniérique » en gestion [Chanal, Lesca et Martinet, 1997], participatory action research [Fals-Borda et Rahman, 1991], action inquiry [Torbert, 1981], action science [Argyris, Putnam et Smith, 1985], sont entre autres, des méthodologies de

recherche partageant une même ambition, celle de produire aussi bien des connaissances théoriques plus globales que des connaissances pratiques nécessaires à l'action.

La recherche-intervention se sert d'une épistémologie transformative pour réaliser des études illustratives, descriptives et normatives sur un sujet de recherche, permettant dans un premier temps (1) de formuler des hypothèses (aspect scientifique) et parallèlement, (2) de répondre à un besoin de l'organisation ou de l'entreprise (aspect managériale). La recherche-action quant à elle n'est pas automatiquement transformative. Certaines sont à caractères descriptif et illustratif mais pas transformatif. Elle a délaissé au cours des années, le volet réponse à une nécessité d'une entreprise qui, dans le cadre de certaines recherches-actions "cruciales", devient littéralement une étape à délaisser. Aucune amélioration ne devra être apportée au management. La recherche-intervention tire son fondement de deux principales sources : (1) elle permet de répondre aux besoins des organisations ou entreprises et de les accompagner dans la résolution de leurs problèmes. Elle a ainsi une mission d'aide au management et de production de meilleures situations et donc de résultats à long termes aussi bien sur les plans économique, social et sociétale. La recherche-intervention (2) permet également de générer d'importantes connaissances d'un point de vue scientifique, car elle repose sur une présence de longue durée au sein des entreprises, permettant d'y opérer des changements. La recherche-intervention a ainsi donc la faculté d'effectuer certaines études qui s'avèrent inaccessibles aux démarches non transformatives et/ou à celles qui ne contiennent pas des périodes d'immersion dans une entreprise. La principale hypothèse soutenue dans cet article est que la recherche-intervention, en son sens le plus étendu, pourrait inclure plusieurs méthodes de recherche en sciences de gestion. Tout au long de cet article nous allons essayer d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : « Serait-ce possible de modéliser le terrain lors d'une recherche-intervention? Le terrain ; Peut-il produire une connaissance scientifique ? ». Nous effectuerons à cet effet, une comparaison entre quelques-unes des démarches d'intervention les plus importantes : recherche intervention en sciences de gestion [Hatchuel et Molet, 1986 ; Hatchuel, 1994] et action research [Lewin, 1951]. Dans un premier temps, nous énoncerons les principes et les similitudes de ces démarches. Puis dans un second temps, nous proposerons un cadre fusionnant les diverses méthodologies de recherche en sciences de gestion. Et pour finir, nous découvrirons que même si le rôle du chercheur intervenant en sciences de gestion est adéquat dans la collecte de données expérimentales, la création d'outils et de modèles de gestion (connaissances) adaptés ainsi

que la formulation d'hypothèses générales cohérentes pour les sciences de gestion, il n'en demeure pas moins difficile du point de vue de l'éthique, de l'épistémologie et de la méthodologie.

1. Recherche-action VS recherche-intervention

L'analyse des différents ouvrages dédiés à la recherche-intervention et à son application en sciences de gestion permet d'en faire ressortir le cadre conceptuel. La recherche-intervention trouve son origine en premier lieu, dans le contexte global de l'Evidence-Based Management, parfaitement approprié aux méthodologies de terrain, ayant pour but, de formaliser les habitudes professionnelles. D'un autre côté, la recherche-intervention comme recherche participative, s'assimile aux principes de l'engaged scholarship établis par Van de Ven et Johnson en 2006. Pour finir, la recherche-intervention s'établit comme étant une méthodologie modificatrice par rapport aux autres recherches collaboratives comme la recherche action et la grounded theory utilisées quelques fois en sciences de gestion.

1.1. Comparaison entre l'Action Research [Lewin, 1951] et la recherche intervention en sciences de gestion [Hatchuel, 1986, 1994b ; Moisdon, 1984, 1997]

Le système européen dispose d'une multitude de démarches qualitatives diversifiées en matière d'études organisationnelles ou de recherche en gestion. La recherche-action a permis de réduire efficacement l'écart entre les chercheurs et les praticiens et d'établir une recherche essentielle. Les normes de la recherche-action, définies dans un premier temps par Lewin (Lewin, 1946), reposent sur des interactions collaboratives entre les chercheurs et les acteurs de l'organisation en vue de pallier conjointement aux difficultés répertoriées et d'émettre une nouvelle connaissance (Rapoport, 1970 ; Coghlan, 2011). La recherche-action s'est ensuite étendue à l'avènement de la démarche des systèmes sociotechniques et de la théorie du développement organisationnel particulièrement en Grande Bretagne à travers le Tavistock Institute, en Scandinavie par les recherches sur la démocratie au travail et à travers les travaux de Habermas (Reason et Bradbury, 2001). Fortement rattachée à la démarche sociotechnique, la recherche-action a pour objectif la formulation d'hypothèses approfondies, se rapprochant des réalités du terrain (Savall, 1975, 2010). Toutefois, le concept d'engagement des chercheurs visant à apporter des changements palpables aux méthodes de gestion habituelles, est flou. Ainsi, la recherche-action a permis de formuler des hypothèses spécifiques à des

situations précises, et non pas des théories généralisées et reproductibles. Conçue au cours des années 1970, la recherche-intervention se distingue de la recherche-action par la volonté des chercheurs de participer aux changements délibérés opérés au sein des entreprises. L'intervenant-chercheur prend pleinement part au projet organisationnel tout en conservant son éthique, sa qualité académique et en poursuivant ses travaux de recherche. Il s'implique dans l'organisation sans faire preuve de détachement ni d'une quelconque impartialité (Moisdon, 2010). Il collabore avec différents acteurs de celle-ci, tout en interchangeant ses positions « géopolitiques » (Savall et Zardet, 2004, 2011). Les membres de l'organisation, savants ordinaires d'après Girin (1989), échangent leurs connaissances et réflexions avec les chercheurs (Savall et Zardet, 1996). Produisant conjointement les connaissances avec les chercheurs à qui ils fournissent des informations, ils participent également à l'évaluation de la recherche et expérimentent les théories découlant de celle-ci, en leur qualité d'utilisateurs finaux.

1.2. La place de la recherche-intervention parmi les recherches transformatives

La recherche action, figurant dans la fameuse phrase « One of the best way to know the world is to change it » de Lewin et évoquée par Argyris et al. (1985), est la forme de recherche transformative la plus commune (Jönsson, Lukka, 2005). Les recherche-intervention et recherche-action présentent indubitablement des similitudes. Leur différence majeure repose cependant sur la perception de chacune d'elles par rapport à la transformation. Compte tenu de la problématique du présent article, il s'avère indispensable d'analyser cette différence entre la recherche-action et la recherche-intervention en raison du nombre considérable de travaux qui prétendent appartenir à la recherche-action. Il s'agit par exemple des travaux d'Argyris et al., datant de 1985, de ceux de McKernan réalisés en 1991, de ceux de Kaplan effectués en 1998 ou même des travaux d'Antunes réalisés en 2004. A ce propos, David (1999) propose deux dimensions d'étude d'un changement selon qu'il est défini comme étant une transformation délibérée d'un mécanisme effectuée par une communauté d'acteurs pouvant inclure le chercheur. Il s'agit premièrement de son niveau de formalisation qui traduit à quel point les transformations effectuées ou planifiées par le chercheur ont clairement été définies. Vient ensuite son niveau de contextualisation qui traduit à quel point les transformations opérées par le chercheur sont adaptées au contexte. Lorsque les changements envisagés sont théorisés de manière détaillée, la formalisation est intégrale. La

contextualisation quant à elle est totale lorsque le changement convient parfaitement à l'entreprise, quel que soit son niveau de formalisation.

D'après ce modèle d'analyse, la recherche-action dans sa forme réglementaire est orientée vers la contextualisation du changement et non pas vers la formalisation de celui-ci. Cette démarche a pour objectif de prédisposer un ensemble d'acteurs à l'avènement d'un changement, à travers des mécanismes collaboratifs et démocratiques leur permettant de se débarrasser des structures. Il leur revient par la suite d'apporter des changements à l'organisation selon qu'ils le désirent, et ce éventuellement sans l'apport du chercheur (David, 1999 ; Reason, Bradbury, 2001, Cappelletti 2010). La recherche-intervention pour sa part vise aussi bien la formalisation que la contextualisation du changement. Son objectif est de réellement apporter des changements aux structures et habitudes de l'organisation et non de la prédisposer à des changements à venir.

La recherche-intervention en sciences de gestion vise la production de connaissances aussi bien scientifiques que nécessaires en pratique. Hatchuel [1994b] suggère une perception globale de l'intervention valable aussi bien pour les difficultés rencontrées par les organisations modernes que pour les exigences de production de connaissances scientifiques :

« L'existence organisationnelle trouve sa source dans la formation d'acteurs assurément diversifiés et constamment à la recherche d'un fondement pour leurs interactions. Elle est également constituée de la mort ou de la transformation de ces acteurs. Tout chercheur ayant pour objectif l'élaboration d'un processus d'intervention est obligatoirement soumis à cette « loi naturelle ». Toutefois, il lui faudra lutter contre cette loi lorsqu'elle repose sur une conception dénaturée des faits et des rapports existant entre les acteurs afin de rendre son intervention logique » [p. 60].

La dernière phrase de cet énoncé légitime explicitement le rôle normatif de l'intervenant. Cependant, les procédures du management et les terminologies organisationnelles telles que la participation, la décentralisation, l'entreprise apprenante, la qualité totale ou encore le reengineering fonctionnement, sont d'après Hatchuel, semblables à des anecdotes fonctionnelles. Autrement dit, elles sont comme des allégories possédant aussi bien les propriétés motivantes d'une anecdote [Cassirer, 1953 ; Eliade, 1963] que celles opératoires de l'esprit. Le processus d'apprentissage découlera de la dynamique de l'élaboration collective d'un nouveau mode de gestion, et non pas du rapprochement effectué entre les différentes argumentations, lors d'un travail d'équipe réalisé sur l'équipe elle-même comme préconisé

dans l'action science. Dans ce contexte, le processus d'apprentissage se concrétise de manière simultanée à travers « la création de nouvelles connaissances et par la constitution de nouvelles catégories d'acteurs, desquels le chercheur pourra examiner les problèmes, le champ d'actions et l'éventuelle représentativité » [p. 74], que ce dernier ait ou non participé à l'élaboration de l'anecdote fonctionnelle.

Sur le plan méthodologique, la recherche-intervention est axée sur trois principes que nous aborderons dans les parties suivantes.

1.3. Les principes idéologiques de base de la recherche-intervention

La revue de littérature fait ressortir trois principes idéologiques essentiels qui constituent un encadrement en vue de garantir la légitimité scientifique de la recherche enclenchée et orientent le chercheur au cours d'une recherche-intervention.

Figure 1: Les principes idéologiques d'une recherche-intervention

- **Intéreactivité cognitive (Savall et Zardet 1996, 2004, Cristallini, 2005)**

- Ce principe définit les mécanismes de confrontation entre le chercheur et son entourage, lorsque celui-ci se sert du dialogue et de l'écrit pour s'exprimer, et entre en corrélation avec les divers acteurs du terrain en vue de produire de nouvelles connaissances.

- **Intersubjectivité (Savall et Zardet, 1996, 2004, Krief 2005)**

- Ce principe a pour objectif de substituer l'utopique impartialité des données qualitatives par le rapprochement des acteurs ayant leur propre subjectivisme afin de parvenir à une certaine représentation de la réalité à travers la mise en exergue des dissemblances ou similitudes de représentation.

- **Contingence générique (Savall et Zardet, 1996, 2004, Voyant, 2005)**

- Ce principe fait référence à la juxtaposition de la connaissance contextuelle ou typique provenant d'une situation spécifique.

Source : Auteurs

Ces trois principes idéologiques représentent la logique du chercheur intervenant qui doit expressément délaissier le raisonnement universel au même moment où il clarifie sa fonction

auprès des acteurs de l'organisation avec lesquels il collabore. Il n'est pas question d'instaurer un dialogue entre les différents acteurs ou d'apporter une expertise externe mais plutôt de réfléchir à la mise en conformité entre les relations et les connaissances nouvelles et c'est ce qui constitue explicitement la démarche de normalisation. Il est donc impossible de ce fait, d'énoncer au préalable, le déroulement et les aboutissements d'une recherche-intervention, l'objectif du dispositif étant de produire de nouvelles connaissances ayant pour mission de faire progresser l'entreprise. Le principe de scientificité représente le modèle de vérité. Il découle de l'application du principe de rationalité accrue : le chercheur doit constamment avoir un regard critique sur les faits. Ce dernier n'est pas « le plus grand des savants » mais doit s'enquérir des conditions d'approbation des connaissances mobilisées lors de son intervention, que ces connaissances soient techniques ou beaucoup plus sociologiques. L'intervention doit de façon concrète, se matérialiser par l'installation d'un mécanisme d'échanges entre les acteurs, qui prend en considération tant la recherche de vérité que la démocratie.

Tous ces principes révèlent que la recherche-intervention nécessite aussi bien un mécanisme d'intervention qu'une démarche de connaissance. Le mécanisme d'intervention ne permet pas de définir au préalable, la relation qu'entretiendra le chercheur avec les autres acteurs. La démarche de connaissance est quant à elle une approche activatrice qui permet au chercheur d'encourager l'émission de nouveaux points de vue. En résumé, « l'intervention ne consiste pas uniquement à examiner un système mais aussi à élaborer des hypothèses et des techniques permettant de réfléchir sur les chemins qu'un groupe pourrait emprunter ». Plus spécifiquement, la modélisation fonctionnelle a une mission essentielle dans les procédés de recherche-intervention en sciences de gestion. Le modèle représente une anecdote fonctionnelle autour de laquelle l'intervention se structure graduellement : « Les modèles systématiques permettent d'établir des habitudes mythifiées - des anecdotes fonctionnelles – dans des conditions structurées. Elles ne sont premièrement pas prédestinées à être adaptées ou mise en application : elles représentent un idéal auquel le chercheur compare les comportements adoptés par certains acteurs. [...] Cette comparaison permet au chercheur d'établir avec ces acteurs, une nouvelle représentation des difficultés et des objectifs par rapport auxquels ils travaillent ». [Hatchuel et Molet, 1985 : 377].

2. Le mécanisme de construction des connaissances : l'approche exploratoire

Le but du présent paragraphe est de spécifier le processus de constitution des connaissances qui est axé sur une exploration mixte (2.1) accompagnée d'une démarche abductive (2.2) dans un contexte qualitatif de la recherche (2.3).

2.1. L'exploration mixte

Tout travail de recherche nécessite de son auteur, une interrogation sur le processus à adopter. Selon Charreire Petit et Durieux (2007), nous avons deux processus de constitution des connaissances, que sont l'exploration et le test. Ainsi, l'exploration équivaut à « *la démarche par laquelle le chercheur a pour objectif la proposition de résultats théoriques novateurs* » (p.58). Le test quant à lui, réfère à « *à la mise à l'épreuve de la réalité d'un objet théorique* ». La recherche-intervention intègre de plus belle une démarche exploratoire. Nous nous sommes assignés comme mission, de parvenir à la compréhension de ce phénomène qui a très peu fait l'objet de recherches littéraires.

Toutefois, si l'on choisit l'exploration, elle doit être « mixte » et cible la « *procédure par allers-retours entre des observations et des connaissances théoriques tout au long de la recherche* » (Charreire Petit et Durieux, 2007, p.58). L'exploration mixte est axée sur une méthode de raisonnement abductif (David, 1999 ; Avenier et Gavard-Perret, 2008).

2.2. Logique abductive

Tout travail de recherche doit susciter chez son auteur, une interrogation sur le raisonnement à adopter pour construire des connaissances. Pour ce faire, il a trois possibilités : l'approche hypothético-déductive, l'induction ou l'abduction (David, 1999). Alors, pour réaliser une **recherche-intervention**, la méthode qui s'est avérée la plus adaptée est la démarche **abductive**, en ce qui concerne la question principale d'une recherche en sciences de gestion.

En réalité, la revue de littérature n'aboutit pas systématiquement à un cadre conceptuel parfaitement élaboré, bien paramétré, divisé en variables ou en modules bien spécifiés. Les hypothèses sont énoncées au fur et à mesure que les recherches évoluent. D'après les ordonnancements de Glaser et Strauss (1967), Eisenhardt (1989) et Yin (1994), les perspectives préétablies, ou un ensemble d'hypothèses pré-énoncées de l'étude empirique, sont susceptibles de dévier et restreindre les découvertes. Par ailleurs, l'induction permet de donner naissance à des connaissances en partant du terrain. Ainsi, l'induction pure est « *une étude scientifique qui commence par l'observation libre et sans préjugé des faits, procède par*

inférence inductive à la formation de lois universelles à ces faits et enfin parvient par induction supplémentaire à des propositions encore plus générales appelées théories » (Blaug, 1982, p. 4). L'induction implique une analyse libre de la réalité et la présentation des lois universelles conduisant à une théorie. Toutefois, en ce qui concerne les sciences de gestion, les travaux de recherches ne sauraient être une simple analyse libre et sans préconception, dans la mesure où cela tient compte de la littérature qui va faciliter la réalisation de guide d'entretien (Outil de la RI). De plus, lorsque l'attention du chercheur est portée sur des phénomènes sociaux précédemment étudiés, l'induction est considérée comme une « perte de temps » (Miles et Huberman, 2003). Il maximise les lectures théoriques à propos des thématiques de son domaine de recherche. De là, la revue de littérature se présente comme une base directionnelle pour la collecte d'informations sur le terrain, ainsi que pour leur analyse, tout en se questionnant sur les concepts principaux présentés dans la revue de littérature. Ensuite, une deuxième raison qui limite le recours à l'observation libre et sans préconceptions, est le chercheur en personne, dans la mesure où il est détenteur d'une certaine expérience, de connaissances, de même qu'une logique de raisonnement. Les interrogations qui surviennent dans son esprit tout le long de la réalisation du travail sont susceptibles d'influencer sa manière d'interpréter, de réécrire la réalité. Chaque personne ou chercheur fera son interprétation en fonction de ses connaissances, ses vécus, ses certitudes, ses attentes. Par conséquent, la déduction a pour but de générer des conséquences de théories ; l'induction conduit à la construction de règles universelles, et l'abduction quant à elle, vise à l'élaboration d'hypothèses (David, 1999).

L'abduction a été établie par la sémiologue Pierce (La Ville, 2000). Elle sert à produire « *des idées nouvelles* » à partir de l'interprétation (David, 2009). « *Alors que l'induction vise à dégager de l'observation des régularités indiscutables, l'abduction consiste à tirer de l'observation des conjectures qu'il convient ensuite de tester et de discuter* » (Koenig, 1993, p.7). L'abduction est la démarche qui décrit le plus la **démarche interprétative**, spécifiant la recherche idiographique. « *C'est à travers une démarche abductive que le chercheur va constamment mêler les caractéristiques de son cas, celles d'autres situations comparables, ainsi que différentes constructions théoriques, faisant ainsi progressivement émerger de multiples raisonnements heuristiques* » (La Ville, 2000, p. 80). L'adoption d'une démarche abductive conduit à évoluer à travers un modèle et un style de recherche en perpétuelle évolution, et qui sont parvenus à se stabiliser à postériori, tels que le guide d'entretien, la

reformulation de la question de recherche, ainsi que la transformation de cadre théorique (Avenier et Gavard-Perret, 2008). La flexibilité nécessaire pour ce type de raisonnement est possible par le choix de la méthodologie qualitative.

2.3. La raison du choix de l'approche qualitative

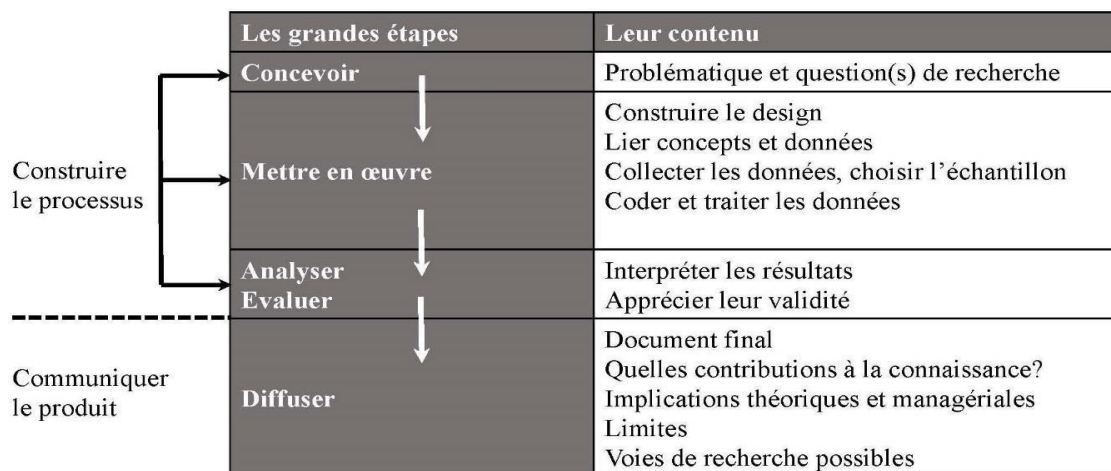
La méthodologie qualitative sert à recueillir des informations les plus rapprochés du terrain, plus particulièrement lorsqu'il nous est impossible d'y accéder. Cette méthode facilite la proximité du terrain, ainsi que la compréhension du contexte de l'étude. Les informations recueillies constituent les interprétations de la réalité, individuelles et plurielles.

« La visée de l'analyse qualitative des données se préoccupe de comprendre la complexité, le détail et le contexte. La finalité de l'analyse est de construire des lectures interprétatives, c'est-à-dire de donner du sens à des phénomènes sociaux et humains caractérisés par une grande complexité. C'est par l'adoption d'une « attitude réalisative » (...), par un effort conjoint, par un dialogue entre chercheur et participant, que pourront se construire des perspectives de compréhension plus complexes que celles construites exclusivement à partir du point de vue du chercheur et des théories préexistantes à la recherche » (Anadon et Savoie Zajc, 2009, p.1).

L'approche qualitative s'intéresse aux événements naturels et spécifiques, alors que celle quantitative se concentre sur des fréquences statistiques (Giordano, 2003).

Dans la démarche qualitative, il est indispensable d'expliquer et de justifier la méthodologie de recherche qui est subdivisée en quatre principales étapes que sont : la conception, la mise en œuvre, l'analyse et l'évaluation, et enfin la diffusion (confère figure 2)

Figure 2: la méthodologie de recherche qualitative



Source : d'après Giordano, 2003, p.27

Par conséquent, la méthodologie de recherche n'est pas linéaire. Elle est constituée d'allers-retours perpétuels, qui expliquent les modifications éventuelles de problématique et de question de recherche. De même, la revue de littérature peut, elle aussi, varier. La méthodologie de recherche est une démarche itérative constituée de quatre activités principales : la problématisation (découlant de la revue de littérature), la collecte de matériau empirique, l'analyse du matériau collecté et enfin, la formulation des résultats de l'analyse. Ces quatre principales activités se superposent et s'intègrent dans un cycle d'influence circulaire (Lejeune, 2014, p.21). Elles « interagissent et s'informent mutuellement » (p.22), ce qui justifie le changement de la revue de littérature tout au long de l'étude de terrain lors d'une recherche-intervention.

3. Comment réussir une Recherche intervention ?

Le travail du chercheur en milieu entrepreneurial, constitue une intrusion d'un acteur nouveau dans l'action collective ; intervention qui pourrait avoir une influence à des degrés variables, sur le cours des évènements.

3.1. La démarche du chercheur intervenant :Un modèle sophistiqué

- La démarcation entre le chercheur et le système qui fait l'objet de son observation, très claire dans les méthodologies expérimentales ou d'observation non participantes classiques, se complique en recherche d'intervention ; d'une part, l'intervenant prend part de façon concrète à l'action, et d'autre part, les acteurs sont conduits à mener des

réflexions sur leur propre système d'action. Il y aura donc apprentissage croisé (Hatchuel, 1994) entre le chercheur intervenant et le praticien réflexif (Schön, 1983) ;

- Le chercheur et les acteurs qui travaillent avec lui, composent un groupe d'acteurs collectivement actifs œuvrant dans un processus d'apprentissage ; l'un des effets de cette collaboration est l'auto-analyse que fera le chercheur pendant son action ; son action est donc un des événements soumis à l'analyse ;
- Partant du point de vue scientifique, il est essentiel de parvenir à répondre à l'interrogation visant à définir la façon, l'étendue et la légitimité avec laquelle le chercheur doit concevoir et prescrire les changements d'un système organisé, et les conditions qui permettront de classer les connaissances découlant de l'intervention, au rang de données scientifiques.

3.2. Les éléments constitutifs de la boîte à outils du chercheur sur le terrain

Ainsi, la « boîte à outils » du chercheur-intervenant sera constituée de quatre compartiments notamment :

- des principes épistémologiques ;
 - des théories, concepts et grilles d'analyse ;
 - un dispositif expérimental ;
 - des règles méthodologiques.
- **Suivre avec rigueur les trois principaux principes épistémologiques de la recherche intervention**

Il est question des principes d'interactivité cognitive, l'intersubjectivité et la contingence générique. Confère figure 1.

- **Connaître les concepts de la théorie des organisations, les outils de management, et l'art d'acquérir des compétences techniques**

Une lecture appropriée des phénomènes organisationnels et de management suppose, bien entendu, que l'intervenant détient des grilles d'analyse appropriées dans sa boîte à outils. En effet, il doit parfaitement connaître les concepts de la théorie organisationnelle, ainsi que l'intégralité des outils de management et d'organisation. Il doit être également capable de s'approprier les questions d'ordre technique, afin d'acquérir en un temps record, une compétence, même si standard, en ce qui concerne l'activité professionnelle des acteurs avec lesquels il travaille. Ainsi, le projet de rationalisation que constitue la recherche-intervention a

pour but la re-conception partielle de l'action collective, à partir de processus d'apprentissage techniques et organisationnels.

▪ **Comme dispositif de connaissance, appliquer la conception et la mise en œuvre d'outils de gestion et de procédures d'organisation**

Lorsqu'il s'agit d'une recherche-intervention, le dispositif de connaissance est composé de deux niveaux (principe des deux niveaux d'interaction). En supposant que le but de l'intervention soit la conception et la mise en place d'un outil d'aide décisionnel, les entretiens, l'analyse documentaire, l'observation des acteurs professionnels dans leurs tâches, auront d'abord pour effet la production d'un ensemble d'informations sur le système étudié et de favoriser la réalisation des conjectures sur ses trajectoires possibles, spécialement par rapport au processus décisionnel à harmoniser. Ensuite, à un deuxième niveau, le processus de modification entamé par la conception et la mise en place de l'outil, va à son tour, produire des informations scientifiques sur l'outil élaboré (évolution des techniques managériales), et en même temps sur ses incidences organisationnelles (compatibilité outil / organisation, par rapport aux possibilités de décentralisation des décisions par exemple, ou en ce qui concerne l'optimisation de la coordination), ainsi que sur la modification et son pilotage (quelle conception faire et quel type de gestion faire concernant l'action de changement).

▪ **Sur le terrain, mettre en application trois principaux principes méthodologiques**

On peut traduire ce qui précède par trois principaux principes méthodologiques, notamment : le principe d'investigation prospective, le principe de conception et celui de libre circulation entre niveaux théoriques. Le principe d'investigation indique qu'il faut diriger la recherche en gardant en mémoire qu'il est question de concevoir ou d'accompagner des projets de modification, donc des trajectoires collectives possibles pour le système faisant l'objet de la recherche, et pas de réaliser une analyse statique. Pour le cas des entreprises, elles prendront rarement en recherche-intervention, le modèle de questionnaires partiellement directionnels, constitué de questions prédéfinies et identiques pour tous, semblables à une investigation policière. En ce qui concerne le principe de conception, il signifie que le chercheur-intervenant accomplit rapidement la phase d'investigation pour aboutir à celle portant sur l'intervention elle-même, c'est-à-dire concevoir et mettre en œuvre les outils managériaux et organisationnels adaptés à la problématique de gestion retenue. Le principe de libre circulation entre niveaux théoriques, quant à lui, suppose que le travail du chercheur suit une logique réursive abduction-déduction-induction (David, 1999), qui fait correspondre les

événements observés aux théories intermédiaires ou plus générales. Le chercheur doit, dans le même temps, présenter les explications sur les inférences réalisées sur la base des observations de terrain, ou à partir des théories de divers niveaux, pour assurer sur le plan technique, le caractère scientifique des résultats obtenus : pertinence intrinsèque (cohérence logique), pertinence extrinsèque (conditions de généralisation), tout en respectant la quête de la vérité et le maintien des valeurs démocratiques.

3.3. Recherche-intervention : une méthode productive pour aboutir au développement des recherches contractuelles et autofinancées

La recherche-intervention représente une forme de recherche contractuelle. D'après ce contrat, une entreprise espère acquérir des prestations définies et prévues par le cahier de charges méthodologiques, moyennant des honoraires. Ces honoraires garantissent une implication effective des acteurs de cette entreprise dans le déroulement de la recherche-intervention, et favorisent le financement d'emplois des chercheurs-intervenants doctorants ou déjà diplômés.

L'application de recherche-intervention favorise l'octroi d'emploi aux doctorants qui seront alors capables de réaliser leur thèse sans forcément attendre de financement de l'État, sur la base d'honoraires correspondant à ceux perçus pour des contrats doctoraux attribués avec parcimonie. Par conséquent, en France, plus de soixante-quinze doctorants ont été inclus dans des contrats de recherche-intervention, leur permettant de bénéficier d'une rémunération pendant trois années, ainsi que de matériaux de première main pour leur faciliter la recherche sur le terrain pour la réalisation de leur thèse. Par la même occasion, ils sont parvenus à développer leur employabilité, par l'exploitation et l'expérience d'une méthodologie de recherche substantielle, aussi bien dans le secteur de l'enseignement supérieur, que dans les organisations et les entreprises. Ainsi, on remarque que la recherche-intervention favorise la diversité des carrières après la thèse de doctorat.

Conclusion

Au cours de ce papier, nous nous sommes intéressés à la démarche de la recherche-intervention dans le domaine des sciences de gestion. On peut la définir comme suit : la recherche-intervention consiste à contribuer, sur le terrain, à élaborer et à appliquer des formules, outils et procédures managériaux sur mesure, sur la base d'un projet de transformation partiellement ou entièrement indiqué, avec pour objectif la production

simultanée de connaissances utiles pour l'action et des théories de divers niveaux de généralité en sciences de gestion.

Dans ce genre de recherche, le « terrain » a alors une forme plus élaborée, considérant les démarches d'observation conventionnelles. Le terrain représente dans le présent contexte, un espace favorisant l'affleurement des connaissances pratiques et théoriques, et donc, ne se limite pas à un espace d'expérience « aquarium » vu de l'extérieur. L'ensemble des théories permettant de traduire les évènements produits sur le terrain ainsi que le travail du chercheur, sont indissociables du terrain lui-même.

En contrepartie, le chercheur collabore à la conception des théories de divers niveaux, des faits appliqués aux théories ordinaires, voire aux paradigmes et aux axiomatiques. Cet article fusionne les caractéristiques méthodologiques et épistémologiques, de même que le processus d'expérimentation prenant en compte la négociation de la recherche-intervention, montrant clairement des notions importantes pour l'évolution des méthodes de gestion et de la connaissance scientifique.

En définitive, afin de rompre avec la croyance implicite encore largement répandue selon laquelle la science doit nécessairement être ancrée dans un paradigme épistémologique positiviste, et en donnant la possibilité à des praticiens la responsabilité d'évaluer l'actionnabilité des savoirs générées dans une recherche en sciences de gestion, cet article propose aussi divers outils et moyens pointilleux afin de favoriser l'élaboration de connaissances scientifiques pertinentes pour la pratique. Cette méthodologie de recherche est suivit pour la réalisation d'un projet de recherche en cours, traitant la thématique de la contribution des outils de contrôle de gestion dans le pilotage de la performance globale des collectivités territoriales marocaines à l'ère des réformes de modernisation entreprises par le Royaume. Tout en se posant la question comment consolider la reconnaissance académique de cette méthodologie de recherche et des résultats obtenus ? de même que l'intégration de ces nouvelles notions découlant de cette recherche, dans le secteur académique et les pratiques professionnelles perceptibles ?.

Acknowledgment

Nous remercions, le professeur HILMI YASSINE et les examinateurs anonymes pour leurs commentaires utiles sur les ébauches de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

Argyris, C., Putnam, R., McLain Smith, D. (1985). Action Science. San Fransisco: Jossey-Bass.

Berry M. (1995). “Research and the practice of management. A French view”, Organization Science, vol. 6, no 1, p. 104-116.

Becker G. (1964). Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education, NBER-Columbia University Press.

Buono A., Savall H. et Cappelletti L. (dir.) (2018). La recherche-intervention dans les entreprises et les organisations. De la conceptualisation à la publication, IAP, Charlotte (Traduit en anglais “Intervention-Research. From Conceptualization to Publication”, Charlotte: IAP, USA).

Cappelletti L. (2007). « L’exploitation des pratiques professionnelles dans une recherche en audit et contrôle : apports de la recherche-intervention qualimétrique », Recherche en Sciences de Gestion-Management Sciences-Ciencias de Gestión, vol. 59, p. 67-90.

Cappelletti L. (2019). « Convertir les coûts cachés en performances », Séminaire Les rebelles en management, Boulogne, 9 juillet.

Cappelletti L. et Khouatra D. (2009). « L’implantation d’un système de contrôle de gestion au sein d’entreprises libérales : cas des offices de notaires », Comptabilité-Contrôle-Audit, vol. 15, no 1, p. 79-104.

Coghlan D. (2011). “Action research: Exploring perspectives on a philosophy of practical knowing”, The Academy of Management Annals, vol. 5, no 1, p. 53-87.

Crozier M. (2003). « Fondements et perspectives de l’intervention sociologique en organisation », Revue Recherches en Sciences de Gestion, vol. 37, p. 9-12.

Devereux, G. (1967). From Anxiety to Method in the Behavioral Sciences, Mouton & E.P.H.E.

David A. (2000). « La recherche-intervention, cadre général pour la recherche en management ? », Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Éléments d’épistémologie pour les sciences du management, David A., Hatchuel A. et Laufer R., Vuibert, Paris.

Dubois P. (coord.) (2016). « Baromètre FNEGE sur les préoccupations managériales », dossier, Recherches en Sciences de Gestion, vol. 112, no 1, p. 23-34.

Girin J. (1989). « L'opportuniste méthodique dans les recherches sur la gestion des organisations », Journée d'étude : la recherche-action en action et en question, AFCET, Collège de systémique, École centrale de Paris, 10 mars.

Godelier E. et Pérez R. (2012). « Sur l'hétérodoxie soutenable en sciences sociales : regards croisés sur les itinéraires de James G. March et d'Elinor Ostrom », Revue de l'Organisation Responsable, vol. 2, no 7, p. 11-23.

Hatchuel A. et Molet H. (1986). "Rational modelling in understanding and aiding human decision-making: About two case studies", European Journal of Operational Research, vol. 24, no 1, p. 178-186.

Jönsson S. et Lukka K. (2005). "Doing interventionist research in management accounting", Gothenburg Research Institute, rapport, 6.

LEJEUNE C. (2010), « Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative », *Recherches Qualitatives*, Hors Série, n°9, p. 15-32.

LEWIN K. (1946). "Action research and minority problems", Journal of Social Issues, vol. 2, no 4, p. 34-46.

LEWIN K. (1947), « Frontiers in Group Dynamics I », *Human Relations*, vol. 1, p. 5-41.

Lukka K. et Vinnari E. (2017). "Combinations actor-network theory with interventionist research: present state and future potential", Accounting, Auditing & Accountability Journal, vol. 30, no 3, p. 720-753.

Moisdon J.C. (1984). « Recherche en gestion et intervention », Revue française de gestion, no 47-48, p. 61-73. 166 Revue française de gestion – N° 284/2019

Moisdon J.-C. (2010). « L'évaluation du changement organisationnel par l'approche de la recherche intervention. L'exemple des impacts de la T2A », Revue Française des Affaires Sociales, vol. 1, no 1-2, p. 213-226.

Piaget J. (1988). L'épistémologie génétique, PUF, Paris.

Plane J.M. (2000). Méthodologies de recherche-intervention en management, L'Harmattan, Paris.

Perroux F. (1970). « Les conceptualisations implicitement normatives et les limites de la modélisation en économie », Économies et Sociétés, série M., vol. 26, p. 2255-2307.

Savall H. (1973, 1975). L'hétérodoxie en science économique, coll. « Les grands économistes », Dalloz, Paris.

Savall H. (1979). Reconstruire l'entreprise, analyse socio-économique des conditions de travail, préface de F. Perroux. Dunod, Paris.

Savall H. (1984). « Développement et perspectives de la recherche en gestion en France au cours des prochaines années », Économies et sociétés, série « Sciences de gestion », no 05, p. 355-356.

Savall H. (1986a) « Un regard sur la recherche en sciences de gestion en France dans les années 80 », La recherche en sciences économiques et en gestion, Édition du CNRS, Paris.

Savall H. et Fièrè D. (2014). « Étude comparative de méthodologies de recherche en médecine et en gestion. Cas de la recherche-intervention socio-économique d'ordre qualimétrique », Journal de gestion et d'économie médicale, vol. 32. no 5, p. 354-370.

Savall H. et Zardet V. (1985). « Où va la recherche en sciences de gestion ? », Revue française de gestion, no spécial « Dix ans qui ont changé l'entreprise », no 53-54, septembre-décembre, p. 242-269.

Savall H. et Zardet V. (1996). « La dimension cognitive de la recherche-intervention : la production de connaissances par interactivité cognitive », Revue Internationale de Systémique, vol. 10, no 1-2, p. 157-189.

Savall H. et Zardet V. (2004). Recherche en sciences de gestion : approche qualimétrique. Observer l'objet complexe, préface de D. Boje (États-Unis), Economica, Paris. (The Qualimetrics Approach: Observing the Complex Object, IAP, Charlotte: NC, 2011).

Savall H. et Zardet V. (2013a). "The difference between management consultancy and research-intervention", Academy of Management Conference, Orlando, USA.

Suomala P., Lyly-Yrjänäinen J. et Lukka K. (2014). "Battlefield around interventions: A reflective analysis of conducting interventionist research in management accounting", Management Accounting Research, vol. 25, p. 304-314.

Van de Ven A. et Johnson P. (2006). "Knowledge for theory and practice", Academy of Management Review, vol. 1, no 4, p. 802-821.

Zardet V. et Voyant O. (2003). "Organizational transformation through the socio-economic approach in an industrial context", Journal of Organizational Change Management, vol. 16, no 1, p. 56-71